

100
ANS

TOURNOI DE RUGBY À 7

Samedi 24 juin
Saint-Paul-lès-Dax



Sommaire

1	Mot de l'organisateur	p. 3
2	Présentation du tournoi	p. 4
3	Informations pratiques	p. 6
4	Conditions de participation	p. 8
5	Modalités tarifaires	p. 9
6	Fiche d'inscription	p. 10
7	Règlement	p. 11

Mot de l'organisateur



Dans le cadre des 10 ans de l'association Colosse aux pieds d'argile qui auront lieu les 23 et 24 juin 2023, nous avons décidé d'organiser un tournoi de rugby à 7 à Saint-Paul-lès-Dax en partenariat avec le Saint Paul Sports Rugby. La famille du rugby ayant toujours été au soutien de l'association, nous avons souhaité lui rendre la pareille en mettant en avant ce sport lors de ce week-end festif !

Nous avons souhaité que ce tournoi s'inscrive avant tout dans une démarche sociétale. Ainsi, toutes les équipes joueront pour leur école de rugby en s'impliquant dans la lutte contre les violences sexuelles. Même si le sujet est délicat et les chiffres effrayants, l'association a aujourd'hui acquis une expérience reconnue qui lui permet d'aborder ce sujet de façon percutante et ludique.

Tous les acteurs de ce tournoi seront sensibilisés durant la journée afin de les impliquer dans la protection des jeunes licenciés et plus globalement des enfants. Aussi, les huit équipes qualifiées en phases finales recevront une dotation pour les jeunes licenciés de leur club. Quant aux finalistes, une journée de prévention auprès des licenciés mineurs et des adultes encadrants leur sera offerte pour la saison 2023-2024.

Vous l'aurez compris, ce tournoi de rugby à 7 se veut convivial et festif mais surtout solidaire !

Nous espérons vous compter parmi les équipes engagées et par ce biais fêter les 10 ans de l'association à nos côtés.

Amitiés rugbystiques,

Sébastien Boueilh

Directeur général et fondateur de l'association

Présentation du tournoi

Le tournoi aura lieu le samedi 24 juin 2023 à Saint-Paul-lès-Dax, au stade du Pont-Volant et au stade municipal. 24 équipes masculines de niveau fédérale 1 à régionale 3 sont attendues à partir de 8h pour débiter les matchs à 9h.

Le tournoi est organisé en deux temps :

- les phases qualificatives avec 6 poules de 4 équipes ;
- les phases finales seront jouées par les vainqueurs des 6 poules ainsi que par les deux meilleurs seconds des 6 poules.

La finale se jouera au stade municipal après un match d'exhibition à 7, en lever de rideau du match des légendes. Une soirée festive prolongera cette belle journée sportive !

Tout au long de la journée, les équipes auront accès à un espace soin / récupération ainsi qu'à un espace collation avec de la nourriture et des boissons.

Le midi, les équipes pourront se restaurer à tour de rôle en fonction du planning de matchs.

Clôture des inscriptions le 15 juin 2023.



Programme de la journée

Stade du Pont Volant

8h

Accueil des équipes, annonce des poules, briefing des arbitres et de la table de marque

9h-13h

Phases de poule qualificatives

12h-14h

Pause restauration

14h15

Phases finales

16h

Demi-finales

Stade municipal

18h15

Finale du tournoi

18h45

Match d'exhibition de rugby féminin à 7

19h15

Match de rugby des légendes

Lac de Christus

20h

Réception

Informations pratiques

Équipe

Une équipe est composée au minimum de 10 joueurs et au maximum de 15 joueurs.

L'encadrement peut être composé de 3 personnes maximum.

Le représentant sportif est le responsable de l'équipe à l'égard de l'organisateur. Il est son interlocuteur privilégié durant toute la durée du tournoi.


Il faut minimum 5 joueurs sur le terrain pour que le match puisse continuer.



Infrastructures

Pont Volant

- Phases qualificatives • phases finales
- Espace collation • espace récupération
- Restauration

 1215 Rue René Loustalot,
40990 Saint-Paul-lès-Dax

Stade municipal

- Demi-finales
- Match d'exhibition
- Finale
- Match des légendes

 345 Rue René Loustalot,
40990 Saint-Paul-lès-Dax



Informations pratiques

Rencontre

Les matchs se dérouleront sur 3 terrains de compétition en herbe. La zone d'échauffement sera dans l'en-but de chaque terrain. Les rencontres seront arbitrées par des arbitres du comité Côte Basque Landes.

Classement

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Bonus offensif : match gagné par au moins 4 essais d'écart : 1 point
- Bonus défensif : match perdu par au plus 2 essais d'écart : 1 point
- Match forfait : 0 point
- Match gagné par forfait : 5 points

Restauration

Le samedi midi, les équipes pourront déjeuner au stade entre 12h et 14h. Les repas sont compris dans le coût de l'inscription.

Les équipes recevront 2 packs d'eau de 6 bouteilles de 1.5L ainsi que le pack accueil après avoir donné leur dossier complet.

L'accès à l'espace collation est libre pour tous les membres de l'équipe. Sont à disposition des fruits, des fruits secs, des barres de céréales, des jus de fruit...

Hébergement

La réservation de l'hébergement des équipes est à la charge des participants.



Conditions de participation

Pour être joueur

- Être majeur ;
- Être licencié FFR et titulaire d'une carte de « rugby compétition » en cours de validité du **niveau fédérale 1 à régionale 3** ;
- Ne pas être sur le coup d'une suspension.

Pour l'encadrement de l'équipe

- Être titulaire d'une licence encadrante FFR ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension.

Pour inscrire l'équipe

- L'équipe inscrite au tournoi devra être un club affilié à la FFR et représentera son école de rugby ;
- Elle peut être composée de joueurs licenciés dans différents clubs affiliés.

Le jour du tournoi chaque équipe devra se munir des licences de chaque participant (joueur et encadrement), de deux jeux de maillots de couleurs différentes et d'une trousse à pharmacie.

À son arrivée, chaque équipe devra présenter une feuille de match et une feuille de régulation avant chaque rencontre.

Ces documents seront envoyés après la clôture des inscriptions.



Modalités tarifaires

Participation au tournoi

350€ par équipe

Par chèque à l'ordre de Colosse aux pieds d'argile.

Chèque d'engagement

150€ par équipe

À l'ordre de Colosse aux pieds d'argile.

Le coût de la participation englobe :

- L'inscription au tournoi ;
- L'assurance et les soins des joueurs ;
- Le welcome pack : un pack dotation pour chaque joueur et encadrant ;
- Le repas du samedi midi ;
- L'accès libre à l'espace récupération et à l'espace collation ;
- L'accès au match des légendes et l'accès à la réception d'après tournoi ;
- Une adhésion à l'association pour son club de rugby pour la saison 2023-2024 et 2 pass e-learning à destination de deux encadrants du club.



Le chèque d'engagement de 150€ ne sera pas encaissé et sera restitué à la fin du tournoi.

Pour des raisons évidentes d'organisation, en cas de désistement dans un délai inférieur à 2 semaines avant le tournoi, le chèque de participation sera encaissé.

Clôture des inscriptions : 31 mai 2023.

Fiche d'inscription

Nom du club :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Email :

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du responsable :

Nombre de joueurs :

Nombre de membres du staff :

Couleurs des 2 jeux de maillots :

Règlement

L'organisation s'engage à :

- Garantir la sécurité des équipes durant toute la durée de la compétition ;
- Offrir toute assistance médicale requise dans le cadre sportif ;
- Mettre un espace de récupération à disposition des joueurs ;
- Offrir le repas du midi à chaque personne inscrite au tournoi.

L'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas d'incidents survenus hors du cadre sportif.

Par conséquent, afin de couvrir les frais médicaux extra sportifs, chacun des participants devra obligatoirement être en possession de son numéro de sécurité sociale.

Les équipes s'engagent à :

- Faire un chèque d'engagement d'un montant de 150€ et un chèque de participation de 350€ par équipe à l'ordre de l'association Colosse aux pieds d'argile, dès l'envoi du dossier d'inscription ;
- Respecter les horaires stipulés par l'organisation et le déroulement des rencontres ;
- Veiller à ce que chaque joueur ait en sa possession sa licence FFR ou une photocopie et une assurance pour la pratique du rugby ;
- Respecter le règlement général du tournoi (tout abus sera sanctionné par le retrait de l'équipe du tournoi et l'encaissement du chèque de caution par l'organisation) ;
- Autoriser l'organisation à se servir, sans condition particulière, des images et photos de l'équipe à des fins promotionnelles et éditoriales du tournoi pour tout type de support.

Nom :

Fonction :

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

COLOSSE

AUX PIEDS D'ARGILE



Service communication
07 50 85 47 10
communication@colosse.fr

www.colosse.fr

